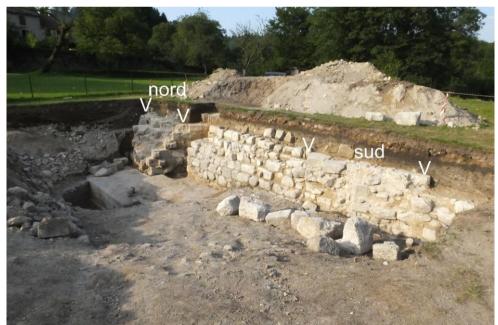
Campagne de fouilles 2014

La campagne de fouilles a repris en juillet 2014, sous la direction de Philippe RACINET, révélant la position réelle du chevet, et des fondations des constructions du XII° et du XVIII° à l'emplacement du chœur et de l'abside du XII°





La principale information, pour nous, fut d'apprendre que la longueur intérieure de l'église n'est pas celle donnée par Naurissart (70,20m) mais elle est de 65 mètres!

Ce qui donne raison à Pardoux de la Garde dont nous avions étudié sa description de l'église au XV° siècle. Son texte, qui nous avait paru surtout porté par une exaltation devant la beauté des lieux, nous paraissait moins sûr en ce qui concerne les dimensions qu'il donnait. Or il indique « 95 grands pas » en longueur qui, convertis à partir de la largeur connue de l'église donnent : (12 grands pas = 8,30 m) soit 0,69 m x 95 = 65,55 m

Il avait vu juste!

FOUNDE 17-25 OS. 08.14 compare p. 18.14 OS. 08.14 compar

Nous avons donc esquissé la version 7.3 avec une longueur intérieure soit : 65 mètres

L'image générale obtenue se rapproche encore plus d'un carré.

La largeur du cloître (axe Nord-Sud), que nous avions prise pour 35,10 m « hors œuvre » selon le rapport Naurissart entre le mur Sud de l'église et le mur Nord de l'aile Sud, se révèle exacte si l'on considère « hors œuvre » comme « à ciel ouvert » c'est à dire en excluant la largeur des galeries.

Par contre il donne la mesure de 51,68 m pour l'axe Est-Ouest (41,60 hors les galeries). Cette mesure est manifestement fausse puisqu'elle ne peut excéder 36 m environ sans que la façade extérieure de l'aile Est ne déborde la diagonale du chevet et ne masque ainsi un des 5 vitraux de l'abside.

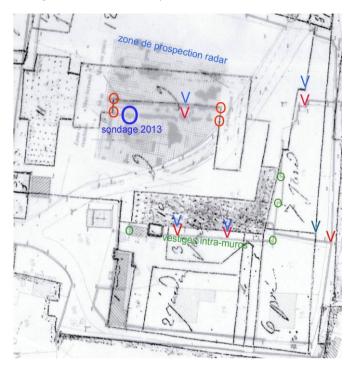
A noter que, sur cette esquisse, l'angle Sud-Ouest du bâtiment infirmerie (dont la position varie sur nos différentes études car l'interprétation du texte de Naurissart n'est pas aisée) ne serait qu'à 1,00 m à 1,50 m de l'angle que présentent les vestiges. (Voir cercle rouge sur le plan ci-dessus)

Cette observation nous conduit à penser que les fondations du XII° ont servi (quitte à être reconstruites) aux fondations des bâtiments du XVIII. Comme nous le présumons pour les façades extérieures des autres ailes Sud et Ouest, bâties à l'aplomb des vestiges intra-muros.

C'est ce que nous proposons dans la version 7.4 esquissée ci-après.

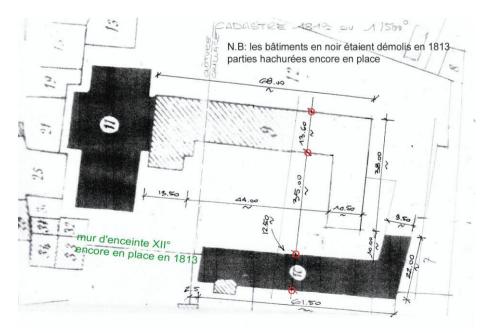
Nous avons admis avec les versions 7 que les façades extérieures des ailes Sud et Ouest des bâtiments XII° et XVIII° étaient élevées au-dessus des vestiges intra-muros.

Ceci suppose de faire glisser les bâtiments dessinés sur le cadastre 1813 d'environ 5 à 6 mètres vers l'Ouest (c'est à dire sur la figure ci-dessous depuis les flèches bleues vers les flèches rouges)



Concernant les bâtiments conventuels du XVIII°, une fois le glissement opéré pour corriger une probable imprécision du cadastre, on voit sur l'image suivante que :

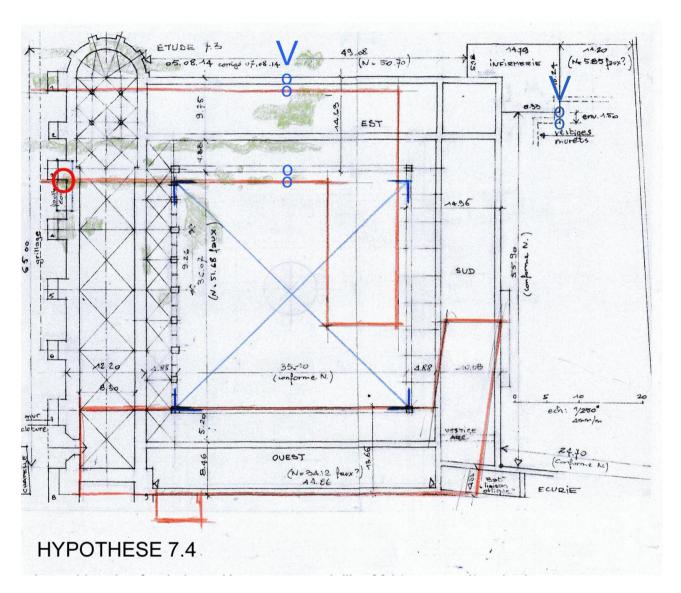
- les largeurs des ailes Est et Ouest semblent identiques à celles des ailes correspondantes du XII°
- l'aile Sud, dans sa partie rattachée à l'aile Ouest fait un angle qui correspond au biais que l'on retrouve aujourd'hui sur le cadastre actuel entre les parcelles 168 et 76 et qui apparaît dans le relevé 3D



On peut objecter, étant donné les énormes imprécisions du cadastre 1813, qu'il soit raisonnable de se fier aux dimensions relevées sur le plan ci-dessus. Prenons cette démarche comme une simple approche....mais qui se vérifiera peut-être!

Selon cette approche:

- Les bâtiments conventuels du XVIII° prennent alors la position représentée ci-dessous en orange.
- La façade Ouest de l'aile Est repose sur le massif de fondation XVIII° découvert en 2013 (cercle rouge) et se place au-dessus des traces d'échos radar en vert.



Si on fait glisser l'aile Est du XII° suivant les flèches bleues d'environ 1,00 à 1,50 :

- l'angle Sud-Ouest de l'infirmerie (en haut à droite) se cale sur les vestiges intra-muros dans le jardin Sud
- le cloître indiqué en bleu devient un vrai carré, qui est la forme habituelle de ce lieu.
- l'ensemble des bâtiments conventuels de l'abbaye avec son église s'inscrit dans un « carré d'environ 35 toises » comme annoncé par Naurissart.

Nous allons donc poursuivre en ce sens.

Nous souhaitons pouvoir disposer du relevé précis des fouilles 2014 établi par les archéologues pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Il reste en effet à comprendre avec eux comment s'insèrent les ouvrages du XVIII° au-dessus des fondations du XII°

Etude altimétrique

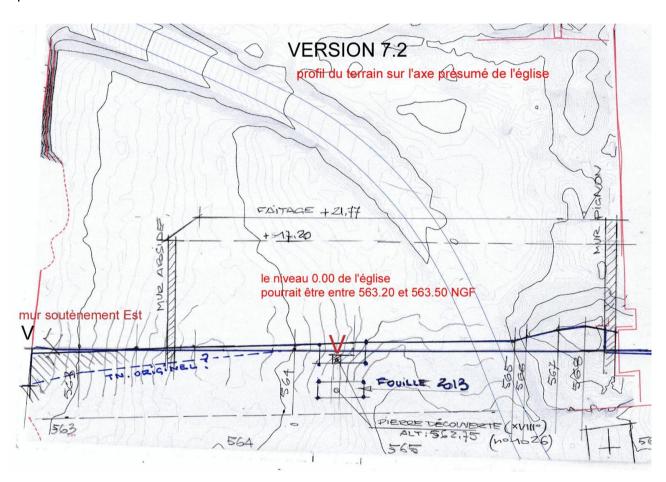
Naurissart nous indique:

Que l'église et bâtiments conventuels sont au même niveau, sauf le cellier 65 cm plus bas (à l'angle des ailes Est et Sud)

Que la cour Ouest (côté entrée de l'abbaye) est 80 cm plus bas que l'église.

Que la cour Ouest (si on le comprend bien : côté écurie) est 3,25 m plus bas que l'église Que l'écurie est 6,17 plus bas que l'église

Notre étude utilise le relevé des archéologues sur lequel nous avons tracé l'axe de l'église dans sa version 7.2 (longueur intérieure 70,20 m) ce qui ne change rien avec la version 7.3 (longueur 65 m) en ce qui concerne les niveaux.



On peut évaluer le niveau du dallage de l'église (en tenant compte des altitudes données par le géomètre) :

La cour d'entrée de l'abbaye devait se situer vers 562,60 NGF et l'église 80 cm au-dessus selon Naurissart soit 563,40 NGF

Le niveau de la voie à l'angle des murs d'enceinte Sud et Ouest est selon le plan du géomètre à 92,20 soit 557,00 NGF.

Les parcelles 77 et 78 sur lesquelles était l'écurie se situent un peu au-dessus de ce niveau (à préciser par un relevé). Selon Naurissart :la cour de l'écurie est 6,17 m plus bas que l'église , il en résulte que le niveau de l'église se situerait au moins à 557,00 + 6,17 = 563,17.

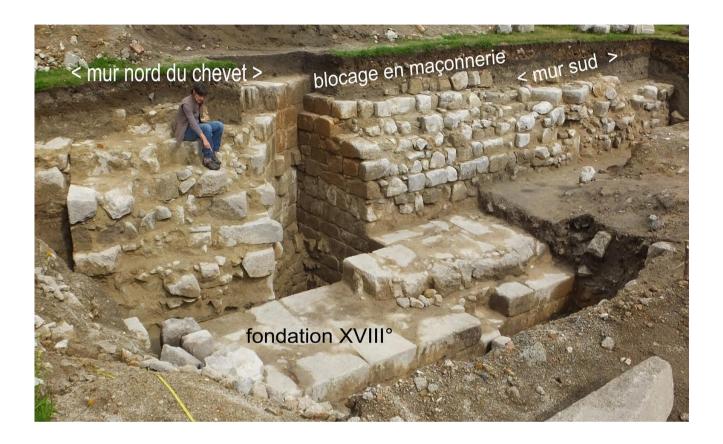
Nous pensons, compte tenu de l'imprécision des données, à une fourchette de 563,50 NGFau plus à 563,20 au moins.

Le mur de soutènement Est qui borde l'étang a probablement été élevé après la construction de l'église, le terrain d'origine était en pente plus ou moins régulière. Ceci implique, avec la recherche du « bon sol » que les fondations du chevet aient été descendues plusieurs mètres en-dessous du dallage de l'église.

Les fouilles 2014 ont révélé que l'abbaye du XVIII° comportait un niveau de sous-sol (cellier?) dans la zone correspondant au chœur du XII°. Naurissart ne mentionne pas de crypte sous l'église du XII°.

Elles ont révélé aussi :

Un blocage en maçonnerie qui occupe les 2/3 de la surface du chevet (partie à droite) C'est cette masse de pierre que signalent les échos radar, que nous avions pensé, avec l'étude 7,2, correspondre au chœur, ce qui nous avait conduits à incliner légèrement l'axe de l'église.



Les importantes découvertes effectuées durant la campagne 2014 permettront d'affiner nos études.

QUESTIONS.

(suite aux découvertes archéologiques 2014)

- 1) C'est encore le « flou » du cadastre 1813 qui pose question :
- Si, sur ce cadastre, les corrections par glissement permettent de faire coïncider les ouvrages identiques, il reste que le cadastre actuel reprend pour la façade extérieure de l'aile Sud un biais qui semble correspondre au biais de l'aile Sud 1813 et qui subsiste aujourd'hui dans les vestiges intra-muros. Ce biais existait-il en 1732 pour l'abbaye du XII°? (voir notre version 7.1)
- 2) Pourquoi tant de soins dans la réalisation des maçonneries des fondations du 18° traitées en pierres de taille si elles ne sont pas destinées à être vues ?
- 3) Pourquoi la face interne du chevet comporte t-elle des pierres saillantes (nous sommes sous le niveau du dallage de l'église) Ancrage du terre-plein sous le dallage ?
- 4) Quelle pouvait-être l'utilité du blocage en pierre à l'intérieur du chevet ?
- 5) Pourquoi les fondations du mur gouttereau Nord n'ont-elles pas la même qualité de part et d'autre de la fondation XVIII° qui la recoupe ?
- 6) Pourquoi la qualité du parement des vestiges du mur-pignon de l'église n'est-elle pas aussi soignée qu'il conviendrait, comparée au parement des vestiges contigus ?(base supposée des ailes Ouest et Sud)
- 7) L'épaisseur des murs gouttereaux est donnée par Naurissart pour 6 pieds (1,95m) alors que ceux du chevet de l'église mesurent (du moins en fondation) 3 mètres ? Portent-ils les contreforts du chevet ?
- 8) Les maçonneries des fondations du mur extérieur de l'aile Est semblent enliées avec celles du chevet au-dessus du diamètre de l'abside (côté Est), ce qui, en élévation, occulterait partiellement un des cinq vitraux. S'agit-il d'un blocage en avant de la façade extérieure Est ?

Selon notre théorie les fondations des murs extérieurs des deux époques sont confondues donc celles du XII° seraient à l'emplacement des fondations découvertes en avant du chevet.

Au cours de l'examen approfondi des fouilles découvertes, il y aura encore bien d'autres questions !